

Règlement sur l'armement de l'infanterie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement sur l'armement de l'infanterie / Ministère des armées, Etat-Major de l'armée de terre, Direction technique des armes et de l'instruction . Deuxième partie, Les munitions

Auteur(s) : France Ministère de la défense

Adresse bibliographique : Paris : Atelier d'impressions de l'armée, 1978

Description matérielle : 11 fascicules dans un classeur ; 21 cm

Note sur la publication, la production, etc. : Edition 1966 pour les titres I, II, III, IV, V, VI, VII ; édition 1977 pour l'additif au titre VI ; édition 1974 pour l'additif au titre VII

Note sur l'exemplaire : Annotation manuscrite "Knobloch" à l'encre sur les couvertures du classeur et de chaque fascicule

Note sur la provenance : Division des Archives Intermédiaires de la Gendarmerie-Le Blanc..Don.2018

Note sur le contenu : Comprend : Titre I, Généralités sur les munitions Titre II, La charge creuse Titre III, Les munitions de petit calibre Titre IV, Les grenades à main Titre IV, Les grenades à main : modificatif n°1 Additif n°1 au règlement sur les munitions -- Titre V Les grenades à fusil -- Titre VI Munitions pour mortiers -- Additif au titre VI Les munitions pour mortiers -- Titre VII Les roquettes -- Additif au titre VII Les roquettes

Sujet(s) : Autre mention sur le document : "INF. 401/2"